

# SESSIONS DE PRÉPARATION À LA RETRAITE EN MODE VIRTUEL AJOUTS DE DATES – HIVER ET PRINTEMPS 2021 INFORMATION ET INSCRIPTION

---

Bonjour,

Vous remarquerez que cette année l'AREQ a innové sur la façon d'offrir ses sessions.

En effet, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et compte tenu des directives de la Santé publique, l'AREQ a convenu qu'il était plus prudent de poursuivre la tenue des sessions de préparation à la retraite (SPR) en vidéoconférence à l'hiver et au printemps 2021.

## Les SPR en vidéoconférence

Les SPR en vidéoconférence **seront offertes en mars, avril et mai 2021** et des choix de dates (voir ci-dessous) seront offerts pour chacun des sujets traités :

- Questions juridiques,
- Adaptation psychosociale et la santé,
- Questions financières,
- Assurances,
- Régimes de retraite.

**Le coût d'inscription pour les sessions en vidéoconférence est de 50 \$ pour les membres** (aucuns frais pour les personnes conjointes). C'est un prix global, que vous participiez aux cinq (5) thématiques ou non.

Il est à noter que les modalités d'inscription diffèrent des inscriptions régulières. Tous les membres pourront s'inscrire en ligne sur le site de l'AREQ à <http://areqspr.gofino.ca> en cliquant sur le bouton [Sessions virtuelles](#) dans le menu principal. **Les membres seront invités, pour compléter leur inscription, à payer par carte de crédit. Lorsque vous serez inscrit, veuillez aviser Manon Pelletier à [manon@sedrcsq.org](mailto:manon@sedrcsq.org) et lui transmettre votre courriel de confirmation de paiement afin que le syndicat vous rembourse les frais d'inscription.**

N'hésitez pas à communiquer avec la soussignée à [manon@sedrcsq.org](mailto:manon@sedrcsq.org) pour toute information additionnelle.

Manon Pelletier, personne-ressource pour le SEDR-CSQ

Le 10 mars 2021/mp

Sujets traités	Dates	Heure
<b>Adaptation psychosociale et santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 avril 2021</li> </ul>	19 h à 20 h 30
<b>Questions financières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 avril 2021</li> </ul>	19 h à 20 h 30
<b>Questions juridiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 16 mars 2021</li> <li>• 5 mai 2021</li> </ul>	19 h à 20 h 30
<b>Assurances</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 30 mars 2021</li> <li>• 28 avril 2021</li> </ul>	19 h à 20 h 30
<b>Régimes de retraite</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 27 mars 2021</li> <li>• 17 avril 2021</li> </ul>	9 h à 11 h 30